

Clichy, le 24 janvier 2012

AU DELA DE L'EMOTION...

Nous avons averti à maintes reprises l'autorité territoriale et ses services sur **la souffrance et le mal-être** qui règnent au sein de notre collectivité... Des alertes restées sans effet, et avec pour seule réponse : « *tout va bien à la Ville* » !

Aujourd'hui nous dénonçons, à nouveau, cette **situation inacceptable** : situation que nous soulevons déjà depuis des années, et que nous avons à nouveau formalisée, en mai 2011, avec notre enquête réalisée auprès d'un panel d'agents municipaux.

Le constat est clair : un trop grand nombre d'agents, toutes catégories confondues, souffrent au quotidien.

Les causes sont multiples et se cumulent, pèle mêle : intensification des tâches de travail, services en sous-effectif, recrutements inadaptés sur certains postes d'encadrement, accompagnement quasi inexistant en cas de difficultés professionnelles, trop de pression, trop de tension, aucune reconnaissance, sans parler du clientélisme et des promotions sans critères « objectifs »... Nous pourrions continuer cette liste mais celle-ci serait très longue.

Les pratiques et les **méthodes managériales douteuses** doivent disparaître au plus vite et laisser enfin place à une **politique de gestion des Ressources Humaines digne de ce nom et respectueuse de l'humain**. L'administration doit retrouver ses prérogatives pour répondre sereinement aux besoins des agents et au service rendu au public.

Les drames récents ne peuvent pas passer à la trappe. Il est primordial de s'interroger sur les pratiques qui ont cours au sein de notre Ville. Ces événements tragiques doivent (r)éveiller les consciences, celle de l'autorité territoriale, de nos responsables hiérarchiques, mais aussi la nôtre...

Il est grand temps de redonner du **sens et des valeurs** à notre travail, de laisser les agents œuvrer dans l'intérêt général avec professionnalisme et expérience, en tenant compte des qualifications et des compétences de chacun, en mettant fin

à la « polyvalence » à outrance. Et enfin, arrêter l'interférence ou l'interventionnisme extérieur à l'administration...

Par conséquent, nous réitérons notre souhait d'une **réflexion en profondeur** suivie d'une expertise des conditions de travail (rythme de travail, sécurité, amplitude horaire, égalité de traitement, régime indemnitaire etc.), sans plus attendre, pour enfin répondre au mieux à nos missions de service public.

D'ores et déjà, un CHS est programmé pour le 7 février prochain : l'application de la loi en matière de protection de la santé des agents sera à nouveau au cœur des revendications de vos représentants syndicaux CFDT: **« tout employeur doit préserver à la fois la santé physique et mentale des salariés, évaluer les risques professionnels au sein de son entreprise, y compris les risques psychosociaux. »**

En parallèle, quelques mesures immédiates peuvent être mises en œuvre :

- une **cellule psychologique d'écoute** où chacun se rendra anonymement ;
- la désignation d'un **élu délégué dédié uniquement au personnel** communal ;
- la visite de tous les services par l'administration et les représentants syndicaux pour **recenser et connaître parfaitement les dysfonctionnements** de chaque secteur,
- La mise en place d'un **groupe de travail en urgence** pour évoquer, entre autres, les services où le **management** déficient fait courir des risques.

La CFDT reste à votre disposition et à votre écoute.

Votre forte présence de ce matin témoigne de la solidarité qui existe au sein du personnel.

Continuons notre mobilisation lors de l'Assemblée Générale de l'ensemble des agents qui aura lieu très prochainement.

L'équipe CFDT et les élus du CHS

Syndicat Interco **C.F.D.T** des agents de la ville, de l'OPH et de la caisse des écoles de Clichy
90 rue Martre - 92110 Clichy
TEL : **01.47.30.25.43** - Fax : **01.47.39.19.56** - e-mail : **cfdt@ville-clichy.fr**